

## ANNEXE 1

<b>Calendrier des opérations de mutation 2022</b>	
Saisie des vœux	du jeudi 2 décembre au jeudi 30 décembre 2021 inclus
Edition de la confirmation de demande de mutation et envoi du dossier (confirmation et justificatifs) par l'agent	du vendredi 31 décembre 2021 au mercredi 5 janvier 2022
Transmission du dossier (annexe M2b, lettre de motivation, CV, CREP, confirmation de demande de mutation) par le candidat au Vice-rectorat de la Polynésie française et une copie au bureau DGRH C2-1	jusqu'au vendredi 21 janvier 2022
Affichage de l'état de la demande de mutation sur AMIA : demande validée dans AMIA et avis	le mardi 1 <sup>er</sup> février 2022
Entretien avec les structures d'accueil (PPr)	jusqu'au jeudi 10 février 2022
Remontée des classements (PPr) : annexe M2c	jusqu'au jeudi 17 février 2022 inclus
Affichage des caractéristiques de la demande de mutation sur poste non profilé et poste fléché (priorités légales et critères supplémentaires) validées par le bureau DGRH C2-1	le mercredi 9 mars 2022
Demande écrite de correction	jusqu'au mercredi 23 mars 2022 inclus
Examen des demandes de correction par l'administration centrale et information de la suite réservée auprès des demandeurs	jusqu'au vendredi 25 mars 2022
Résultats des opérations de mutation	le jeudi 31 mars 2022